



## LIBÉREZ ALEXANDRA SKOTCHILENKO

EMPRISONNÉE POUR S'ÊTRE OPPOSÉE À L'AGRESSION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE



**Alexandra Skotchilenko a diffusé des informations sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle est maintenant détenue dans une prison russe, dans des conditions déplorables, et encourt jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. Passez à l'action dès maintenant pour demander sa libération.**

*La vie d'Alexandra est remplie d'art et de musique. Cette jeune femme aime jouer du piano, de la guitare, de la mandoline et de la flûte, et animer des sessions improvisées lorsque des personnes veulent jouer ensemble.*

*Face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, elle a décidé d'agir. Le 31 mars 2022, dans un supermarché de Saint-Pétersbourg, elle a remplacé les prix par de petites étiquettes en papier où étaient inscrites des informations sur l'invasion.*

*Le 11 avril 2022, tôt dans la matinée, elle a été arrêtée par la police, avant d'être inculpée de « diffusion publique d'informations qu'elle savait fausses au sujet de l'utilisation des forces armées de la Fédération de Russie ». Ce nouvel article du Code pénal a été introduit à la hâte par le gouvernement russe en mars 2022 pour tenter d'empêcher les Russes de critiquer l'invasion de l'Ukraine. Des dizaines de personnes ont déjà été arrêtées en vertu de cet article.*

*Alexandra est détenue depuis lors, harcelée à la fois par le personnel et par des codétenues. Atteinte de la maladie cœliaque, elle ne peut consommer de gluten sous peine de tomber gravement malade. Étant donné que le centre de détention ne lui fournit pas d'aliments qu'elle peut consommer sans risque, elle doit le plus souvent s'abstenir de manger. Si elle est déclarée coupable, elle encourt jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.*

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR DEMANDER SA LIBÉRATION !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			

## LIBÉREZ CHOW HANG-TUNG

EMPRISONNÉE POUR AVOIR DÉFENDU LE DROIT AU SOUVENIR



**Chow Hang-tung, une jeune avocate spécialiste des droits humains, est emprisonnée à Hong Kong pour avoir organisé des veillées en hommage aux victimes de la répression de Tiananmen.**

*Ayant fait de brillantes études dans une grande université, elle aurait pu choisir n'importe quelle carrière de haut vol. Au lieu de cela, elle a décidé de consacrer sa vie à protéger courageusement les droits des personnes en tant que militante et avocate spécialiste des droits humains.*

*Elle a été vice-présidente de Hong Kong Alliance, qui a organisé la plus grande veillée aux chandelles du monde en hommage aux victimes de la répression de Tiananmen. En 1989, des centaines, peut-être même des milliers de personnes ont été tuées dans les rues entourant la place Tiananmen, à Pékin, lorsque l'armée a ouvert le feu sur des manifestant-e-s pacifiques qui réclamaient des réformes économiques et sociales.*

*L'État chinois veut que l'opinion publique oublie, mais Chow Hang-tung s'est donné pour mission de faire vivre le souvenir des victimes.*

*En 2020 et 2021, les autorités de Hong Kong ont interdit la veillée, en prétextant des raisons de santé publique dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le 4 juin 2021, Chow Hang-tung a encouragé des personnes, sur les réseaux sociaux, à commémorer les événements en allumant des bougies. Elle a été arrêtée le jour même pour avoir « fait de la publicité en faveur d'un rassemblement non autorisé ».*

*Cette femme purge actuellement une peine de 22 mois d'emprisonnement pour avoir rendu un hommage pacifique aux victimes d'une terrible répression. Elle encourt aussi une autre peine de prison parce qu'elle aurait, par ses actions totalement pacifiques, porté atteinte à la sécurité nationale. Face à l'adversité, son courage transparaît. « Ce serait un mensonge de dire que je n'ai pas peur, mais je n'ai pas peur au point de ne rien faire », explique-t-elle.*

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR DEMANDER LA LIBÉRATION DE CHOW HANG-TUNG !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			

## LIBÉREZ DORGELESSE NGUESSAN

EMPRISONNÉE POUR AVOIR PARTICIPÉ À SA PREMIÈRE MANIFESTATION



**Dorgelesse Nguessan, mère célibataire et coiffeuse originaire du Cameroun, a été arrêtée alors qu'elle participait à une manifestation pacifique en faveur d'un avenir meilleur pour sa famille et son pays. Elle a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement.**

*Dorgelesse a toujours rêvé de posséder un institut de beauté florissant. Il y a deux ans, cette mère célibataire, coiffeuse de métier, commençait tout juste à développer son activité en y incluant des prestations de manucure.*

*Le 22 septembre 2020, son rêve a volé en éclats lorsqu'elle a été arrêtée au cours d'une manifestation à Douala, au Cameroun. C'est la seule manifestation à laquelle elle n'ait jamais participé. Elle n'était pas active dans le domaine politique, mais ses préoccupations quant à la situation de l'économie camerounaise l'ont incitée à participer à ce rassemblement.*

*Lorsque la manifestation pacifique a débuté, les forces de sécurité ont utilisé des balles en caoutchouc, du gaz lacrymogène et des canons à eau pour disperser la foule. Dorgelesse et d'autres manifestant·e-s ont emprunté une ruelle, mais la police les a suivis et bloqués. Des agents ont arrêté Dorgelesse et l'ont emmenée à un poste de police, où elle a été détenue dans une cellule avec 22 autres personnes, dans des conditions terribles, pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.*

*Le 29 septembre 2020, Dorgelesse a été transférée à la prison centrale de Douala, où elle se trouve toujours. Inculpée d'insurrection, de réunions et de manifestations publiques et d'attroupement, elle a été jugée par un tribunal militaire. Elle a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement le 7 décembre 2021.*

*Dorgelesse était celle qui subvenait aux besoins de sa famille. Son fils est atteint d'anémie cellulaire falciforme et la famille peine à payer ses médicaments. Dorgelesse et ses proches attendent désespérément d'être réunis à nouveau.*

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR FAIRE LIBÉRER DORGELESSE !

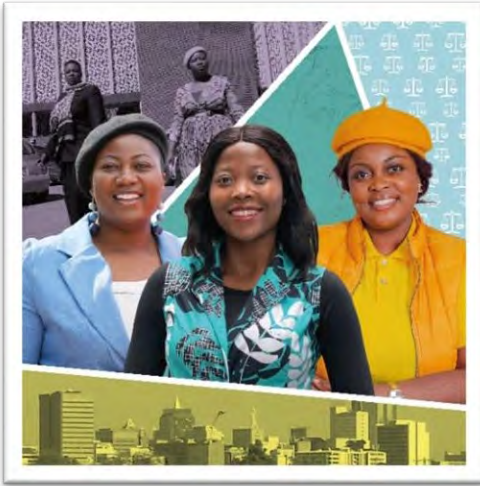
	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			



## JUSTICE POUR JOANAH MAMOMBE, NETSAI MAROVA ET CECILLIA CHIMBIRI ENLEVÉES, BATTUES, AGRESSÉES SEXUELLEMENT ET EMPRISONNÉES POUR AVOIR MANIFESTÉ



Joanah Mamombe, Netsai Marova et Cecilia Chimbiri, trois amies, ont été enlevées, battues et agressées sexuellement après avoir mené une manifestation antigouvernementale au Zimbabwe. Elles encourent actuellement une peine d'emprisonnement pour leurs actions pacifiques.

*Joanah, Netsai et Cecilia sont trois femmes qui ont beaucoup en commun : elles adorent les jeux de société, aiment regarder Netflix et sont passionnées de politique. Malheureusement, elles partagent aussi désormais le souvenir d'une agression effroyable et dégradante.*

Le 13 mai 2020, après avoir mené une manifestation antigouvernementale, Joanah, Netsai et Cecilia ont été arrêtées arbitrairement à Harare, emmenées à un poste de police et forcées à monter dans une voiture banalisée. Elles ont été conduites, encagoulées, à l'extérieur de la ville. Jetées dans une fosse, rouées de coups, agressées sexuellement et contraintes à manger des excréments humains, elles ont craint pour leur vie. Elles ont été retrouvées deux jours plus tard à des kilomètres d'Harare, les vêtements déchirés. Couvertes de coupures et d'ecchymoses, elles ont été emmenées à l'hôpital.

Alors qu'elles étaient toujours hospitalisées, elles ont été inculpées d'infractions pénales en lien avec la manifestation. Des surveillants pénitentiaires et des policiers ont été déployés sur place afin de les empêcher de communiquer avec des journalistes. Après avoir déclaré qu'elles avaient reconnu certains de leurs agresseurs, les trois femmes ont été arrêtées à nouveau le 10 juin 2020 et accusées d'avoir menti sur ce qu'elles avaient vécu. Elles ont été maintenues en détention jusqu'au 26 juin 2020, date à laquelle elles ont été libérées sous caution.

Le procès de Joanah, Netsai et Cecilia s'est ouvert en janvier 2022 et se poursuit. Jusqu'à présent, personne n'a eu à rendre de comptes pour le terrible traumatisme qu'elles ont subi.

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR DEMANDER JUSTICE EN FAVEUR DE JOANAH, NETSAI ET CECILLIA !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			



## LIBÉREZ LUIS MANUEL OTERO ALCÁNTARA

UN ARTISTE EMPRISONNÉ POUR AVOIR PROTÉGÉ LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



En juillet 2021, l'artiste cubain Luis Manuel Otero Alcántara a diffusé une vidéo dans laquelle il déclarait qu'il participerait à une manifestation dans sa ville, La Havane. Il a été arrêté avant d'arriver sur le lieu du rassemblement, puis condamné à cinq ans d'emprisonnement. Passez à l'action sans attendre pour faire libérer Luis Manuel.

*Luis Manuel Otero Alcántara est un militant et artiste noir autodidacte de Cuba. Il aime peindre, danser et porter des costumes rose vif. Sa maison de San Isidro, l'un des quartiers les plus pauvres de La Havane, est un refuge pour la communauté, une maison ouverte où rencontrer des personnes et créer des liens.*

*Frustré par le décret 349, un texte de loi visant à réduire au silence les artistes exprimant des critiques, Luis Manuel est devenu un dirigeant du mouvement San Isidro, un groupe d'artistes, de journalistes et de militant-e-s de tous horizons qui défend le droit à la liberté d'expression et dont les membres sont victimes d'actes d'intimidation, placés sous surveillance voire détenus.*

*Le 2 mai 2021, des agents de la sûreté de l'État sont allés chercher Luis Manuel à son domicile, où il observait une grève de la faim pour protester contre la saisie de ses œuvres par les autorités. Ils l'ont emmené dans un hôpital et coupé du monde extérieur. Après sa libération, un mois plus tard, les forces de sécurité ont continué à surveiller tous ses faits et gestes.*

*Le 11 juillet 2021, Luis Manuel a diffusé une vidéo en ligne dans laquelle il indiquait qu'il allait participer à l'une des plus grandes manifestations que Cuba ait connues depuis des décennies. Il a été arrêté avant de se joindre à la manifestation et emmené à la prison de sécurité maximale de Guanajay, où il se trouve toujours. Le 24 juin 2022, il a été condamné à cinq ans de prison, à l'issue d'un procès à huis clos. Il voit son état de santé se dégrader en prison et ne bénéficie pas de soins médicaux adaptés.*

## PASSEZ À L'ACTION POUR DEMANDER LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE LUIS MANUEL !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			



## LIBÉREZ NASSER ZEFZAFI

DEUX DÉCENNIES DE PRISON POUR S'ÊTRE EXPRIMÉ OUVERTEMENT



**Le défenseur des droits humains Nasser Zefzafi purge actuellement 20 ans de prison pour avoir manifesté pacifiquement. Il a été victime d'actes de torture et d'autres mauvais traitements, et il est détenu dans des conditions déplorables alors que son état de santé décline.**

*Nasser Zefzafi menait une vie paisible avec sa famille dans le Rif, une région du nord du Maroc où la situation en matière de soins de santé, d'éducation et d'emploi est déplorable. Année après année, les gouvernements qui se sont succédé dans le pays ont marginalisé la population locale.*

*En octobre, des manifestations pacifiques ont débuté dans la ville de Nasser à la suite de la mort d'un poissonnier, broyé par un camion de ramassage des ordures alors qu'il tentait de récupérer des poissons saisis injustement par les autorités. Des millions de personnes ont défilé pacifiquement pour exprimer*

*leur tristesse et leur frustration. Elles en avaient assez. Elles réclamaient un changement. Ainsi est né le mouvement populaire du Rif et Nasser, qui croyait profondément en la justice et l'égalité, en est devenu une figure de proue.*

*Dans les mois qui ont suivi, les forces de sécurité marocaines ont arrêté des centaines de manifestant-e-s. Le 29 mai 2017, Nasser a été arrêté pour avoir interrompu un prêche dans une mosquée et accusé l'imam (personne qui dirige la prière dans la religion musulmane) de se faire le porte-parole des autorités. Des policiers lui ont infligé des actes de torture et d'autres mauvais traitements en détention. Le 27 juin 2018, Nasser a été condamné à 20 ans de réclusion, simplement pour s'être exprimé ouvertement. Il a été maintenu à l'isolement jusqu'au 31 août 2018.*

*Contraint de vivre dans des conditions déplorables en prison, il a vu son état de santé se dégrader considérablement. Il souffre de graves troubles respiratoires et oculaires, ainsi que de douleurs neurologiques. La direction de la prison le prive des soins médicaux dont il a besoin.*

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR DEMANDER LA LIBÉRATION DE NASSER !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			



## JUSTICE POUR SHAHNEWAZ CHOWDHURY

QUI RISQUE LA PRISON POUR UNE PUBLICATION SUR FACEBOOK



Shahnewaz Chowdhury s'inquiétait de l'impact qu'une nouvelle centrale électrique à charbon allait avoir sur son village, et en a fait part sur Facebook. Il encourt actuellement plusieurs années de prison pour s'être exprimé ouvertement.

*Fervent adepte du cricket, Shahnewaz pratique ce sport depuis l'enfance. Il est également passionné d'écriture et se sert des mots pour expliquer ouvertement les difficultés auxquelles est confrontée la population de la région de Banskhali, zone côtière de faible élévation, exposée aux effets du changement climatique, qui se situe dans le sud-est du Bangladesh.*

*L'implantation d'une nouvelle centrale électrique à charbon dans son village devait marquer un tournant dans le développement de la région. Mais Shahnewaz craignait la destruction environnementale qui allait s'ensuivre.*

*Le 26 mai 2021, la zone a été balayée par une tempête. Des pluies diluviennes et des vents forts se sont abattus sur le village. Des maisons ont été détruites. Préoccupé par l'impact de projets dangereux pour l'environnement comme celui de la nouvelle centrale électrique, laquelle avait contribué, selon lui, à l'augmentation des ondes de tempête, Shahnewaz s'est servi de Facebook pour formuler ses craintes. Il a encouragé les jeunes à s'exprimer haut et fort, en écrivant : « La jeunesse de Banskhali doit résister à l'injustice et soutenir le développement au moyen d'une écriture courageuse. »*

*Le lendemain, l'entreprise gérant la centrale électrique a engagé des poursuites à l'encontre de Shahnewaz, l'accusant d'avoir diffusé de fausses informations. Le 28 mai 2021, Shahnewaz a été arrêté par la police pour sa publication sur Facebook, en vertu de la Loi bangladaise relative à la sécurité numérique, dont les dispositions sont oppressives. Il a été détenu 80 jours dans des conditions inhumaines, sans être jugé. Il a été libéré sous caution le 16 août 2021 mais, s'il est déclaré coupable, il encourt une longue peine d'emprisonnement.*

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR RÉCLAMER JUSTICE EN FAVEUR DE SHAHNEWAZ !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			



## LIBÉREZ VAHID AFKARI - TORTURÉ ET EMPRISONNÉ POUR AVOIR MANIFESTÉ



**Il faut libérer Vahid Afkari, emprisonné injustement depuis 2018 pour avoir manifesté pacifiquement avec ses frères en Iran, actuellement détenu à l'isolement et victime de torture.**

*Vahid est issu d'une famille soudée. En des temps plus joyeux, il aimait lire et chanter, ainsi que danser avec ses frères Habib et Navid.*

*En 2016, 2017 et 2018, Vahid, Navid et Habib ont participé pacifiquement à des manifestations dans leur ville, Chiraz, pour réclamer la fin des inégalités et de la répression politique. Le 17 septembre 2018, Vahid et Navid ont été arrêtés à leur domicile. Habib a été arrêté trois mois plus tard.*

*Vahid, Navid et Habib ont été torturés à plusieurs reprises et forcés à « avouer » des infractions qu'ils ne cessaient d'indiquer aux autorités ne pas avoir commises. Ils ont été déclarés coupables d'infractions sous-tendues par des considérations politiques pour avoir participé pacifiquement à des manifestations. Vahid et Navid ont aussi été déclarés coupables à la suite d'une accusation sans fondement liée à l'homicide d'un agent des forces de sécurité. Les autorités ont condamné Navid à mort et Habib et Vahid à de nombreuses années de réclusion et 74 coups de fouet chacun.*

*La condamnation à mort de Navid a été appliquée en septembre 2020, sans que sa famille ni lui aient été prévenus. Son exécution a soulevé un tollé en Iran et dans le monde entier, entraînant l'intensification de la campagne en faveur de Vahid et Habib. Ce dernier a été libéré de prison en mars 2022, après avoir passé 550 jours à l'isolement.*

*Les autorités maintiennent Vahid à l'isolement depuis septembre 2020, le coupant des autres prisonniers, ce qui constitue un traitement cruel dont le but est de le punir de ne pas se plier à la volonté des autorités, lesquelles réclament qu'il fasse des déclarations publiques au sujet des personnes qui, en Iran et dans le reste du monde, demandent justice pour sa famille.*

### PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR RÉCLAMER LA LIBÉRATION DE VAHID AFKARI !

	<b>PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE</b>	<b>E-MAIL</b> (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	<b>CODE POSTAL</b>
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			





## YREN & MARIANA - MANIFESTER POUR EXISTER



**Yren et Mariana veulent simplement les mêmes droits que toute autre personne. Elles veulent la reconnaissance officielle de leur identité, et non de celle que la société leur impose.**

*Elles veulent vivre librement et faire ce qu'elles aiment, comme jouer au volley-ball, danser et aller au théâtre. Cependant, en tant que femmes transgenres, elles sont obligées de lutter pour se défendre contre la discrimination. Elles ont été harcelées et agressées physiquement ; on les empêche aussi de dénoncer les problèmes auxquels elles sont confrontées au quotidien.*

*Au Paraguay, les personnes transgenres ne peuvent pas faire modifier officiellement leur nom ni obtenir des documents d'identité qui correspondent à leur identité de genre, entre autres pratiques discriminatoires. Par exemple, les étudiant-e-s transgenres ne peuvent obtenir de certificat de leur établissement comportant le nom qu'elles ou ils ont choisi, ce qui complique*

*leur recherche d'emploi une fois leurs études terminées. Cette inégalité a incité Yren et Mariana à devenir militantes pour que les choses changent.*

*Mais manifester n'est pas chose facile pour les personnes transgenres dans ce pays extrêmement conservateur, qui traite ces personnes et l'ensemble de la communauté LGBTI de manière inéquitable. Le Paraguay tente de les rendre invisibles. C'est la raison pour laquelle les manifestations de groupes de personnes transgenres sont souvent interdites et sont parfois même la cible d'attaques.*

*Yren et Mariana se battent depuis des années pour faire changer leur nom officiel. Si elles pouvaient obtenir des documents correspondant à qui elles sont, cela signifierait que l'État commence à reconnaître leur existence en tant que femmes transgenres. Comme le dit Yren : « Je suis venue au monde pour montrer qui je suis, pas pour qu'on me dise qui je suis. »*

## DEMANDEZ AU PARAGUAY DE RECONNAITRE L'IDENTITE DES PERSONNES TRANSGENRES SUR LE PLAN JURIDIQUE AFIN QU'ELLES PUISSENT EXERCER LEURS DROITS !

	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	E-MAIL (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	CODE POSTAL
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			



## RÉCLAMEZ JUSTICE POUR ZINEB REDOUANE



**Zineb Redouane, 80 ans, est décédée après avoir été blessée au visage par une grenade lacrymogène que la police a tirée au moment où elle fermait sa fenêtre. Elle a été victime de l'utilisation imprudente de grenades lacrymogènes lors d'une manifestation organisée devant chez elle.**

*Zineb vivait à Marseille (France) et aimait la musique et les fleurs. Le 1<sup>er</sup> décembre 2018 dans la soirée, elle préparait le dîner et parlait avec sa fille au téléphone dans son appartement, situé au quatrième étage. Dans la rue, des personnes manifestaient contre les mauvaises conditions de vie à Marseille, après l'effondrement de deux immeubles d'habitation, qui avait fait huit morts. Des policiers utilisaient du gaz lacrymogène pour disperser les manifestant-e-s.*

*Voyant que du gaz lacrymogène entrait par sa fenêtre ouverte, Zineb est allée la fermer et a remarqué des policiers dans la rue en bas. Ce qui s'est passé ensuite est absolument effroyable. L'un des policiers a pointé un lance-grenades dans la direction Zineb et a tiré. Celle-ci a été touchée au visage par une grenade lacrymogène MP7.*

*Elle a été emmenée à l'hôpital, elle présentait de graves blessures au visage et saignait abondamment. Ses fractures de la mâchoire et l'effondrement de son palais la faisaient suffoquer. Elle devait être opérée d'urgence, mais l'intervention n'a pas pu être menée à bien car Zineb a fait un arrêt cardiaque sous anesthésie. Elle en a fait plusieurs autres ensuite, avant de décéder.*

*Zineb a été victime de l'utilisation imprudente d'une grenade lacrymogène. Près de quatre ans plus tard, l'enquête sur sa mort est encore en cours et personne n'a été inculpé ni suspendu pour cet homicide. Sa famille attend toujours que justice soit rendue.*

## PASSEZ À L'ACTION SANS ATTENDRE POUR RÉCLAMER JUSTICE EN FAVEUR DE ZINEB ET DE SA FAMILLE !

	<b>PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE</b>	<b>E-MAIL</b> (Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur nos actions et campagnes)	<b>CODE POSTAL</b>
1			
2			
3			
4			
5			
6			

\*Seuls vos nom, prénom et code postal seront communiqués aux autorités. Votre adresse électronique sera utilisée pour vous informer des autres actions d'Amnesty Luxembourg. Vos données personnelles ne seront pas mises à disposition

7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			